

1. Rapport amiante

 TAVILLON BOIS TAVILLON-BOIS & AMIANTE Hervé Schopfer Chemin de la Mosse 27 1660 Château-d'Oex Tél: ... Portable: 079 253 82 60 herve.schopfer@bluewin.ch	Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante "Diagnostic avant travaux"	
	RAPPORT N° : VD 2023 / No Camac 222 932	
	Dossier no:	557
Pages 30 / 30		
Identification du bâtiment: Nom : Habitation Lieu: Chem.du Plan Fromentin.No 29 Propriétaires: Susanne Benz et Concept Beteiligungsgesellschaft GmbH Parcelle: 4372 / Cne de Ormont-Dessus	Donneur d'ordre: Nom: Renato Carvalho Adresse: Route Royale No 12 CH 1865 Les Diablerets	
Contact: Renato	Date de la demande: 04.03.2023	
Etendue de la mission de diagnostic: Bâtiment no d'assurance: ECA 2106 No Egid: 855 737 Mise à jour ou complément d'un diagnostic précédent: ☒ Non ☐ Oui Si oui, préciser les références du rapport initial:		
Diagnostiqueur amiante: Nom: Schopfer Prénom Hervé Fonction: Expert amiante Visa: Accompagnateur: x Rapport: ☒ Final ☐ Partiel Date d'émission: 24.03.2023 Visa de la direction: Le présent diagnostic doit être dans l'immeuble pendant les travaux. Le désamiantage doit se faire selon les normes en vigueur, ainsi que la mise à jour du dossier. Un diagnostic après travaux peut-être exigé.		
Laboratoire d'analyses : Analysis Adresse : Rue de la Gare 54 Localité : 2502 Bienne		

2. Sommaire

[illegible]

3. Identification du rapport

Titre du rapport:	Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante. "Diagnostic avant-travaux"
No d'identification du rapport	: A 11 / VD, version 5
Type de diagnostic:	"Diagnostic avant-travaux"
Expert en amiante ayant réalisé La mission :	Hervé SCHOPFER
Fonction:	Expert amiante
Visa:	
Laboratoire d'analyse:	Analysis
Date de l'émission:	24.03.2023
Accompagnateur:	/
Donneur d'ordre:	Renato Carvalho
Adresse du donneur d'ordre:	Route Royale No 12 CH 1865 Les Diablerets
Bâtiment objet du repérage:	Habitation no d'assurance ECA 2106
Date de la construction:	1977
Adresse :	Chemin de Plan Fromentin No 29 1865 Les Diablerets
Propriétaires	Susanne Benz et Hardenberg Concept Beteiligungsgesellschaft

Etendue de la mission du repérage: Tout le Bâtiment

Le repérage porte sur tous les matériaux et installations fixes susceptibles de contenir de l'amiante, faiblement agglomérés ou non, installés dans les parties du bâtiment affectées par les travaux. Ceux-ci comportent :

Ce rapport a été établi conformément au "Cahier des charges du diagnostic amiante" de l'Association Suisse des Consultants Amiante (ASCA), version 1.5 du 14 février 2022 (entrée en vigueur le 1^{er} mars 2022).
L'évaluation du risque est déterminée selon le document FACH »Amiante dans les locaux «: détermination de l'urgence des mesures à prendre, version Juillet 2008.

4. Remarques générales – Diagnostic

I. La mission de diagnostic comprend:

- 1) L'inspection visuelle des composants de construction, afin d'y rechercher les différents matériaux et installations susceptibles de contenir de l'amiante.
- 2) Des sondages de type non destructif, permettant d'accéder visuellement aux produits et installations recherchés.
- 3) Le classement des matériaux et produits repérés selon leurs caractéristiques, en vue de réaliser un échantillonnage.
- 4) Des prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les connaissances de l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.
- 5) L'identification de l'état de conservation ou de dégradation des matériaux et produits contenant de l'amiante et l'éventuel risque lié à la présence d'amiante pour les occupants.

II. II. La date de la visite préalable et le nom de l'accompagnateur:

La visite s'est déroulée le 8 mars 2023
En présence de

III. La date de la mission de repérage:

Les visites de repérages des matériaux et installations contenant de l'amiante ont eu lieu le: 8 mars 2023

IV. La liste des locaux visités:

Le Chalet visité est signalé sur les plans schématiques annexés (pages 25 à 27)

V. Les écarts identifiés par rapport au cahier des charges:

Néant

VI. Les conditions observées, au moment du prélèvement, susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats d'analyse:

Rien à signaler

5. Réserves

I. Liste des locaux non visités :

Les locaux non visités sont signalés par une fiche et sur les plans.

II. Réserve: aucune

Localisation: voir plan

III. Attention:

Les locaux faisant l'objet d'une réserve devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante. Aucun travail ne pourra être effectué dans ces locaux avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.

6. Résultats Analysis

analysis

N° commande:

ECK-508

Date & lieu d'analyse:

13.03.2023

Biel-Bienne

A L'ATTENTION DE →

Tavillon bois et Amiante

Schopfer Hervé

Chemin de la Mosse 27

1660 Château-d'Oex

RAPPORT D'ESSAI →

Analyse d'amiante dans les matériaux

RÉFÉRENCE →

Le Hibou /Les Diablerets

DATE DE RÉCEPTION →

09.03.2023

MÉTHODE →

Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme ISO 22862-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de l'échantillon optimisée, accrédité ISO/IEC 17025 (STS 0670) ont donné les résultats suivants :

ÉCHANTILLONS →

No 11 / Eternit de toiture

• Amiante décelé (Chrysotile)

No 12 / Crépi Mur extérieur

• Amiante non décelé

No 14 / Shistec

• Amiante non décelé

No 15 / Colle à Carrelage Cuisine Sol Rez-inf

• Amiante décelé (Chrysotile)

No 16 / Lino Cuisine Paroi Rez-inf

• Amiante non décelé

No 17 / Colle à Carrelage Bain Sol Rez-inf

• Amiante décelé (Chrysotile)

No 18 / Lino Bain Paroi Rez-inf

• Amiante décelé (Chrysotile)

No 19 / Lino Cuisine Paroi Rez-Sup

• Amiante non décelé

No 20 / Colle à Carrelage Sol Rez-Sup

• Amiante décelé (Chrysotile)

No 21 / Lino Salle de Bains Paroi Rez-Sup

• Amiante décelé (Chrysotile)

No 23 / Lino Bain Paroi 1er étage

• Amiante non décelé

Remarques générales:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

Lieu & date:

Biel-Bienne, le 14.03.2023

Signature:



Analysis Lab SA | Bahnhofstrasse 54 | 2502 Biel/Bienne (CH)
+ 41 (0) 32 545 51 67 | info@analysislab.ch | www.analysis-lab.ch

1 / 1

7. Plan cadastral



Guichet cartographique cantonal



Informations dépourvues de foi publique - Géodonnées Etat de Vaud, Office fédéral de topographie, OpenStreetMap

1:250

Commune De Ormont-Dessous / Parcelle 4372

Date: 21.03.2023

8. Conclusion du rapport

I. Situation du bâtiment à la date du diagnostic.

- ☐ Aucun matériau ou installation susceptible de contenir de l'amiante n'a été repéré.
- ☐ Des flocages / des calorifugeages / des faux-plafonds sans amiante ont été repérés.
- ☒ Il a été repéré des matériaux ou des installations susceptibles de contenir de l'amiante, pour lesquelles des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées. Ceux-ci sont considérés comme contenant de l'amiante par défaut. No 7.
- ☐ Le diagnostic demandé ne concerne qu'une partie du bâtiment.
- ☐ Des locaux n'ont pas été diagnostiqués, faute d'accessibilité.
- ☐ Il n'a pas été repéré des matériaux contenant de l'amiante faiblement agglomérés.
- ☒ Il a été repéré des flocages (F) / des calorifugeages (C) / des faux-plafonds (F-P) / d'autres matériaux faiblement agglomérés (FA) / des sols (SOL) / d'autres matériaux fortement agglomérés (NFA), contenant de l'amiante.

No 1 Eternit de toiture
No 2 Colle à Carrelages
No 5 Lino
No 7 Chauffage à accu
- ☐ Des locaux présentent une situation potentiellement dangereuse pour les occupants, selon les résultats des mesures de l'air (indiquer les résultats).
- ☐ Une nouvelle évaluation du risque et l'urgence d'assainir des matériaux contenant de l'amiante doit être effectuée au plus tard en (indiquer l'année).
- ☒ Les matériaux contenant de l'amiante MCA repérés doivent être signalés par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes personnes devant intervenir sur ou à proximité des MCA (Directives CFST 6503 ch 5.5).
- ☐ Indiquer les locaux pour lesquels la situation est considérée comme potentiellement dangereuse pour les occupants. Sont également indiquées les mesures urgentes qui ont été prises ou qui sont à prendre (mesures de concentration de fibres d'amiante dans l'air selon la norme VDI 3492, information au donneur ou aux autorités, évacuation, etc....) avec les dates et les délais.

9. Annexes et fin

Pas d'annexes

Il est important de lire le dossier.

D'informer les acteurs du Chantier sur la présence de l'amiante...

Et de respecter les normes en vigueur.

Nature des Travaux: a) Réfection complète de la toiture

b) Création de 2 pignons secondaires

c) Modification d'ouvertures en façade et transformations intérieures

Remarque No 1 :

Les travaux doivent être réalisés par des personnes formées à la dépose d'amiante fortement aggloméré. (Concerne éléments en fibrociment)
(Chapitre 2.11 du cahier des charges de l'ASCA version 1.3.1 du 29 juin 2018).

Remarque No 2 :

En cas de découverte de matériaux douteux en avertir le diagnostiqueur

Exemple: des éternits en sous toiture

Des carrelages cachés.....etc.

10 Photo



11 Tableau de repérage

- ☒ 1 Eternit de toiture
- ☒ 2 Colle a Carrelages
- ☐ 3
- ☐ 4
- ☒ 5 Lino
- ☒ 7 Chauffage à Accu
- ☐ 17
- ☒ 55 Lino sans amiante après test

11 MCA Eternit de toiture

Fiche d'identification MCA N°1 (CALCUL DU RISQUE SELON FACH)

DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMLACEMENT :

Eternit de toiture

Date du repérage: 08/03/2023

N° Sondage 1

Etage: Combles

Local : Cuisine, dégagement et Entrée



PRESENCE D'AMIANTE:

☒ SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE

SUITE A DECISION DE L'EXPERT

PRELEVEMENT:

NON

☒ Oui

N° de prélèvements: No 11

TYPE DE MATERIAU : ☐ FA (faiblement aggloméré) ☒ NFA (fortement aggloméré)

Quantité : estimé à 150m2

1° ETAPE EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE

Facteur	Propriétés et facteurs d'influence identifiés		évaluation
1a) Teneur en amiante degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	3	
	Fortement aggloméré	1	1
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	1	
	Intact, non endommagé	0	
	Vitrifié, confiné	-1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changements de température, usure mécanique	1	1
	Aucune influence extérieure	0	
TOTAL = EVALUATION GLOBALE DU MATERIAU			2

2° ETAPE EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION

Type et fréquence d'utilisation des locaux	Emplacement du matériaux contenant de l'amiante			
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
Régulière, par des enfants des adolescents ou des sportifs	A	A	B	A
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C	
Occasionnelle ou rare	B	C	C	

3° ETAPE DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE

Evaluation matériau	Risque de libération d'amiante			
	A	B	C	
≤ 1	III	III	III	
2	II	II	II	II
3	I	II	II	
≥ 4	I	I	I	

DEGRE D'URGENCE

MESURES A PRENDRE

I Ordonner l'assainissement	-Lancer immédiatement les travaux d'assainissement. -Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence. -Effectuer éven. des mesures de qualité d'air.	
II Recommander des mesures d'assainissement	-Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres trav. -Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans. -Effectuer éven. des mesures de qualité d'air.	✓
III Prendre note de la nécessité d'un assainissement	-Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux. -Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.	

Toute intervention sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)

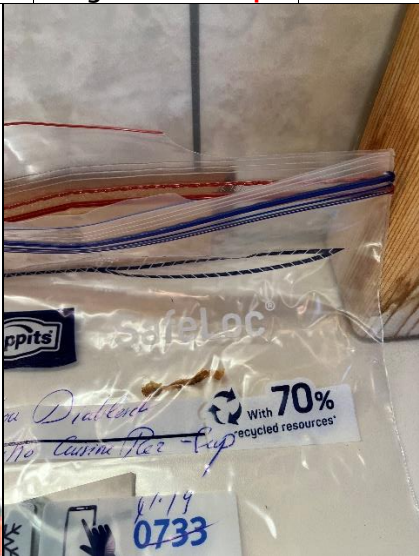
12 MCA Colle à Carrelages

Fiche d'identification MCA N°2 (CALCUL DU RISQUE SELON FACH)

DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Colle a Carrelages		Date du repérage: 08/03/2023			
N° Sondage 2	Etage: Rez-inf et S	Local : Cuisine, dégagement et Bains			
					
PRESENCE D'AMIANTE:	☒ SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE		SUITE A DECISION DE L'EXPERT		
PRELEVEMENT:	NON	☒ Oui	N° de prélèvements: No 15,17 et 20		
TYPE DE MATERIAU : ☐ FA (faiblement aggloméré) ☒ NFA (fortement aggloméré)			Quantité : estimé à 70m2		
1° ETAPE EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE					
Facteur	Propriétés et facteurs d'influence identifiés				
1a) Teneur en amiante degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	3	1		
	Fortement aggloméré	1			
	Défectueux, abîmé, inconnu	1			
1b) Etat de la surface du matériau	Intact, non endommagé	0			
	Vitrifié, confiné	-1			
	Vibrations, flux d'air, changements de température, usure mécanique	1			
1c) Influences extérieures	Aucune influence extérieure	0			
TOTAL = EVALUATION GLOBALE DU MATERIAU			1		
2° ETAPE EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION					
Type et fréquence d'utilisation des locaux	Emplacement du matériaux contenant de l'amiante				
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné		
	Régulière, par des enfants des adolescents ou des sportifs	A	A		B
	Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B		C
Occasionnelle ou rare	B	C	C		
3° ETAPE DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE					
Evaluation matériau		Risque de libération d'amiante			
		A	B	C	
	≤ 1	III	III	III	
	2	II	II	II	
	3	I	II	II	
≥ 4	I	I	I		
DEGRE D'URGENCE		MESURES A PRENDRE			
I Ordonner l'assainissement		-Lancer immédiatement les travaux d'assainissement. -Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence. -Effectuer éven. des mesures de qualité d'air.			
II Recommander des mesures d'assainissement		-Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres trav. -Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans. -Effectuer éven. des mesures de qualité d'air.			
III Prendre note de la nécessité d'un assainissement		-Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux. -Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.			
Toute intervention sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)					

15 MCA Lino

Fiche d'identification MCA N°3 (CALCUL DU RISQUE SELON FACH)

DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Lino		Date du repérage: 08/03/2023		
N° Sondage 5	Etage: Rez inf sup	Local : Bains 2X.Cuisine, Douche		
				
PRESENCE D'AMIANTE:	☒ SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE		SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT:	NON	☒ Oui	N° de prélèvement: No 18 et 21	
TYPE DE MATERIAU : ☐ FA (faiblement aggloméré) ☒ NFA (fortement aggloméré)			Quantité : estimé à 50m2	
1° ETAPE EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE				
Facteur	Propriétés et facteurs d'influence identifiés			
1a) Teneur en amiante degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	3	1	
	Fortement aggloméré	1		
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	1	1	
	Intact, non endommagé	0		
	Vitrifié, confiné	-1		
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changements de température, usure mécanique	1	1	
	Aucune influence extérieure	0		
TOTAL = EVALUATION GLOBALE DU MATERIAU			2	
2° ETAPE EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION				
Type et fréquence d'utilisation des locaux	Emplacement du matériaux contenant de l'amiante			
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Régulière, par des enfants des adolescents ou des sportifs	A	A	B
	Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C	
3° ETAPE DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE				
Evaluation matériau	Risque de libération d'amiante			
		A	B	C
	≤ 1	III	III	III
	2	II	II	II
	3	I	II	II
≥ 4	I	I	I	
DEGRE D'URGENCE		MESURES A PRENDRE		
I Ordonner l'assainissement	-Lancer immédiatement les travaux d'assainissement. -Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence. -Effectuer éven. des mesures de qualité d'air.			
II Recommander des mesures d'assainissement	-Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres trav. -Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans. -Effectuer éven. des mesures de qualité d'air.		✓	
III Prendre note de la nécessité d'un assainissement	-Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux. -Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.			
Toute intervention sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)				

17 MCA Chauffage à Accu

Fiche d'identification MCA N°4 (CALCUL DU RISQUE SELON FACH)

DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMBLACEMENT : Chauffage A accu		Date du repérage: 08/03/2023	
N° Sondage 7	Etage: les 2 Rez	Local : Séjour et Dégagement	
			
PRESENCE D'AMIANTE:		☐ SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE ☒ SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT:		☒ NON ☐ Oui	N° de prélèvements: Am par défaut
TYPE DE MATERIAU : ☒ FA (faiblement aggloméré) NFA (fortement aggloméré)		Quantité : 3 pièces	

1° ETAPE EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE			
Facteur	Propriétés et facteurs d'influence identifiés		évaluation
1a) Teneur en amiante degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	3	3
	Fortement aggloméré	1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	1	
	Intact, non endommagé	0	
	Vitrifié, confiné	-1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changements de température, usure mécanique	1	
	Aucune influence extérieure	0	
TOTAL = EVALUATION GLOBALE DU MATERIAU			3

2° ETAPE EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION					
Type et fréquence d'utilisation des locaux	Emplacement du matériaux contenant de l'amiante				
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné		
	Régulière, par des enfants des adolescents ou des sportifs	A	A	B	A
	Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C	
Occasionnelle ou rare	B	C	C		

3° ETAPE DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE					
Evaluation matériau		Risque de libération d'amiante			
		A	B	C	
	≤ 1	III	III	III	
	2	II	II	II	
	3	I	II	II	1
≥ 4	I	I	I		

DEGRE D'URGENCE	MESURES A PRENDRE	
I Ordonner l'assainissement	-Lancer immédiatement les travaux d'assainissement. -Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence. -Effectuer éven. des mesures de qualité d'air.	☒
II Recommander des mesures d'assainissement	-Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres trav. -Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans. -Effectuer éven. des mesures de qualité d'air.	
III Prendre note de la nécessité d'un assainissement	-Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux. -Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.	

Toute intervention sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)

20 Fiche MCA détails

LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Nom de l'expert : Visa: M. HERVE SCHOPFER										BATIMENT : Habitation Le Hibou - RAPPORT A17/VD.011, version 5.0													
Accompagnateur: -										Adresse : Chemin du Plan Fromentin No 29 - 1865 Les Diablerets													
Date : 08/03/2023										Nombre de prélèvements totaux : 11					Nbre de prélèvements sans amiante : 5								
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K								L	m	n			
Etage	Lieu/Local	Sondage N° ou Prélèvement N°	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface etc.)	Type matériaux F/C/FP/FA/SOL/NFA	Page de la fiche d'identification	Référence du plan ou croquis page n°	Prélevé O/N	Présence d'amiante A/N/R	Selon Analyse en Laboratoire ou selon l'Expert LAB/EXP	EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON LA METHODE FACH								MESURE VDI O/N	TAUX DE FAR/m3	Observations / Remarques			
										1 ère étape				2 ème étape		3 ème étape							
										EVALUATION DU MATERIAU RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE				EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE EXPOSITION		DETERMINATION DE L'URGENCE DE MESURES A PRENDRE							
										TENEUR EN AMIANTE ET DEGRE D'AGGLOMERATION 1/3	ETAT DE LA SURFACE DU MATERIAU -1/ 0/ 1	INFLUENCES EXTERIEURES 0/1	EVALUATION GLOBALE DU MATERIAUX	TYPE DE FREQUENCE D'UTILISATION DES LOCAUX A B C	ACCESSIBILITE DU MCA FAC/DIF/CONF	EVALUATION DU RISQUE	I ORDONNER L'ASSAINISSEMENT				II RECOMMANDER DES MESURES D'ASSAINISSEMENT	III PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT	
										Total													
Rez-inf	Séjour/Cuis	15	Sol/Carrela	NFA	13	25	O	A	LAB	1	0	0	1	A	FAC	III			✓				
			Sol /Tapis			25	N	N	EXP													Mur	
		16	Paroi/lino			25	O	N	LAB														
			Paroi/Solde			25	N	N	EXP														
			Plafond			25	N	N	EXP														
	Chambre	7	Chauffage	FA	17	25	N	A	EXP	3	0	0	3	A	FAC	I						Amiante par défaut	
			Sol			25	N	N	EXP													Tapis	
			Paroi			25	N	N	EXP													Bois	
			Plafond			25	N	N	EXP													Bois	
F flocage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA autres matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés																							

21 Fiche MCA détails

LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Nom de l'expert : Visa: M. HERVE SCHOPFER										BATIMENT : Habitation Le Hibou - RAPPORT A17/VD.011, version 5.0													
Accompagnateur: -										Adresse : Chemin du Plan Fromentin No 29 - 1865 Les Diablerets													
Date : 08/03/2023										Nombre de prélèvements totaux: 11					Nbre de prélèvements sans amiante : 5								
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K							L	m	n				
Etag	Lieu/Local	Sondage N° et Prélèvement N°	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface etc.)	Type matériaux F/C/FP/FA/SOL/NFA	Page de la fiche d'identification	Référence du plan ou croquis page n°	Prélevé O/N	Présence d'amiante A/N/R	Selon Analyse en Laboratoire ou selon l'Expert LAB/EXP	EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON LA METHODE FACH							MESURE VDI O/N	TAUX DE FAR/m3	Observations / Remarques				
										1 ère étape			2 ème étape		3 ème étape								
										EVALUATION DU MATERIAU RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE			EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE EXPOSITION		DETERMINATION DE L'URGENCE DE MESURES A PRENDRE								
										TENEUR EN AMIANTE ET DEGRE D'AGGLOMERATION 1/3	ETAT DE LA SURFACE DU MATERIAU -1/ 0/ 1	INFLUENCES EXTERIEURES 0/1	EVALUATION GLOBALE DU MATERIAUX	TYPE DE FREQUENCE D'UTILISATION DES LOCAUX A B C	ACCESSIBILITE DU MCA FAC/DIF/CONF	EVALUATION DU RISQUE				I ORDONNER L'ASSAINISSEMENT	II RECOMMANDER DES MESURES D'ASSAINISSEMENT	III PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT	
										Total													
Rez-inf	Bains	17	Sol/Carrela	NFA	12	25	O	A	LAB	1	0	0	1	A	FAC	III			✓				
		18	Paroi/lino	NFA	15	25	O	A	LAB	1	1	0	2	A	FAC	II			✓				
			Paroi/Solde			25	N	N	EXP													Bois	
			Plafond			25	N	N	EXP													Bois	
	Degagement		Sol			25	N	N	EXP													Tapis	
			Paroi			25	N	N	EXP													Mur	
			Plafond			25	N	N	EXP													Dalle	
	Chambre		Sol			25	N	N	EXP													Parquet	
			Paroi			25	N	N	EXP													Marmorand	
			Plafond			25	N	N	EXP													Bois	

F flocage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA autres matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés

F flocage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA autres matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés

22 Fiche MCA détails

LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Nom de l'expert : Visa: M. HERVE SCHOPFER										BATIMENT : Habitation Le Hibou - RAPPORT A17/VD.011, version 5.0												
Accompagnateur: -										Adresse : Chemin du Plan Fromentin No 29 - 1865 Les Diablerets												
Date : 08/03/2023										Nombre de prélèvements totaux: 11					Nbre de prélèvements sans amiante : 5							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K								L	m	n		
Etage	Lieu/Local	Sondage N° et Prélèvement N°	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface etc.)	Type matériaux F/C/FP/FA/SOL/NFA	Page de la fiche d'identification	Référence du plan ou croquis page n°	Prélevé O/N	Présence d'amiante A/N/R	Selon Analyse en Laboratoire ou selon l'Expert LAB/EXP	EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON LA METHODE FACH								MESURE VDI O/N	TAUX DE FAR/m3	Observations / Remarques		
										1 ère étape				2 ème étape		3 ème étape						
										EVALUATION DU MATERIAU RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE				EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE EXPOSITION		DETERMINATION DE L'URGENCE DE MESURES A PRENDRE						
										TENEUR EN AMIANTE ET DEGRE D'AGGLOMERATION 1/3	ETAT DE LA SURFACE DU MATERIAU -1/ 0/ 1	INFLUENCES EXTERIEURES 0/1	EVALUATION GLOBALE DU MATERIAUX	TYPE DE FREQUENCE D'UTILISATION DES LOCAUX A B C	ACCESSIBILITE DU MCA FAC/DIF/CONF	EVALUATION DU RISQUE	I ORDONNER L'ASSAINISSEMENT				II RECOMMANDER DES MESURES D'ASSAINISSEMENT	III PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT
										Total												
Rez-Sup	Dépenda		Sol			26	N	N	EXP											Béton		
			Paroi			26	N	N	EXP											Bois		
			Plafond			26	N	N	EXP											Tôle		
	Bains	2	Sol/Carrela	NFA	12	26	N	A	EXP	1	0	0	1	A	FAC	III			✓	Similitude Pr no 20		
		21	Paroi/Lino	NFA	15	26	O	A	LAB	1	1	0	2	A	FAC	II		✓				
			Paroi / solde			26	N	N	EXP													
	Chambre		Plafond			26	N	N	EXP											Bois		
			Sol			26	N	N	EXP											Tapis		
			Paroi			26	N	N	EXP											Bois		
			Plafond			26	N	N	EXP											Bois		

F flocage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA autres matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés

F flocage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA autres matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés

23 Fiche MCA détails

LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Nom de l'expert : Visa: M. HERVE SCHOPFER										BATIMENT : Habitation Le Hibou - RAPPORT A17/VD.011, version 5.0												
Accompagnateur: -										Adresse : Chemin du Plan Fromentin No 29 - 1865 Les Diablerets												
Date : 08/03/2023										Nombre de prélèvements totaux: 11					Nbre de prélèvements sans amiante : 5							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K								L	m	n		
Etage	Lieu/Local	Sondage N° et Prélèvement N°	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface etc.)	Type matériaux F/C/FP/FA/SOL/NFA	Page de la fiche d'identification	Référence du plan ou croquis page n°	Prélevé O/N	Présence d'amiante A/N/R	Selon Analyse en Laboratoire ou selon l'Expert LAB/EXP	EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON LA METHODE FACH								MESURE VDI O/N	TAUX DE FAR/m3	Observations / Remarques		
										1 ère étape				2 ème étape		3 ème étape						
										EVALUATION DU MATERIAU RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE				EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE EXPOSITION		DETERMINATION DE L'URGENCE DE MESURES A PRENDRE						
										TENEUR EN AMIANTE ET DEGRE D'AGGLOMERATION 1/3	ETAT DE LA SURFACE DU MATERIAU -1/ 0/ 1	INFLUENCES EXTERIEURES 0/1	EVALUATION GLOBALE DU MATERIAUX	TYPE DE FREQUENCE D'UTILISATION DES LOCAUX A B C	ACCESSIBILITE DU MCA FAC/DIF/CONF	EVALUATION DU RISQUE						
										Total												
Rez_Sup	Escaliers		Sol			26	N	N	EXP										Béton			
			Paroi			26	N	N	EXP										Mur			
			Plafond			26	N	N	EXP										Bois			
	Douche	2	Sol /Carrela	NFA	12	26	N	A	EXP	1	0	0	1	A	FAC	III			✓	Idem Pr No 20		
		21	Paroi / Lino	NFA	15	26	O	A	LAB	1	1	0	2	A	FAC	II		✓				
			Paroi/Solde			26	N	N	EXP											Bois		
			Plafond			26	N	N	EXP											Bois		
	Degagement	20	Sol/Carrela			26	O	A	LAB	1	0	0	1	A	FAC	III			✓			
		7	Chauffage a accu	FA	17	26	N	A	EXP	3	0	0	3	A	FAC	1				Amiante par défaut		
			Paroi			26	N	N	EXP											Bois		
			Plafond			26	N	N	EXP											Bois		

F flocage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA autres matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés

F flocage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA autres matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés

24 Fiche MCA détails

LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Nom de l'expert : Visa: M. HERVE SCHOPFER										BATIMENT : Habitation Le Hibou- RAPPORT A17/VD.011, version 5.0														
Accompagnateur: -										Adresse : Chemin du Plan Fromentin No 29 - 1865 Les Diablerets														
Date : 08/03/2023										Nombre de prélèvements totaux : 11					Nbre de prélèvements sans amiante : 5									
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K					L	m	n							
Etage	Lieu/Local	Sondage N° ou Prélèvement N°	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface etc.)	Type matériaux F/C/FP/FA/SOL/NFA	Page de la fiche d'identification	Référence du plan ou croquis page n°	Prélevé O/N	Présence d'amiante A/N/R	Selon Analyse en Laboratoire ou selon l'Expert LAB/EXP	EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON LA METHODE FACH										MESURE VDI O/N	TAUX DE FAR/m3	Observations / Remarques		
										1 ère étape				2 ème étape			3 ème étape							
										EVALUATION DU MATERIAU RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE				EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE EXPOSITION			DETERMINATION DE L'URGENCE DE MESURES A PRENDRE							
										TENEUR EN AMIANTE ET DEGRE D'AGGLOMERATION 1/3	ETAT DE LA SURFACE DU MATERIAU -1/ 0/ 1	INFLUENCES EXTERIEURES 0/1	EVALUATION GLOBALE DU MATERIAU	TYPE DE FREQUENCE D'UTILISATION DES LOCAUX A B C	ACCESSIBILITE DU MCA FAC/DIF/CONF	EVALUATION DU RISQUE	I ORDONNER L'ASSAINISSEMENT						II RECOMMANDER DES MESURES D'ASSAINISSEMENT	III PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT
										Total														
Rez-Sup	Séjour	2	Sol/Carrela	NFA	12	26	N	A	EXP	1	0	0	1	A	FAC	III					Idem No 20			
			Sol /Tapis			26	N	N	EXP												Mur et Bois			
			Paroi																					
		7	Chauffage a Accu	FA	17	26	N	A	EXP	3	0	0	3	A	FAC	I					Amiante par défaut			
		Plafond			26	N	N	EXP												Bois				
	Cuisine	5	Sol/Lino	NFA	15	26	N	A	EXP	1	1	0	2	A	FAC	II					Amiante par défaut			
		19	Paroi/Lino			26	O	N	LAB															
			Paroi/Solde			26	N	N	EXP												Bois			
			Plafond			26	N	N	EXP												Bois			

F flocage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA autres matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés

26 Fiche MCA détails

LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE																					
Nom de l'expert : Visa: M. HERVE SCHOPFER										BATIMENT : Habitation Le Hibou- RAPPORT A17/VD.011, version 5.0											
Accompagnateur: -										Adresse : Chemin du Plan Fromentin No 29 - 1865 Les Diablerets											
Date : 08/03/2023										Nombre de prélèvements totaux : 11				Nbre de prélèvements sans amiante : 5							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K						L	m	n			
Etage	Lieu/Local	Sondage N° ou Prélèvement N°	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface etc.)	Type matériaux F/C/FP/FA/SOL/NFA	Page de la fiche d'identification	Référence du plan ou croquis page n°	Prélevé O/N	Présence d'amiante A/N/R	Selon Analyse en Laboratoire ou selon l'Expert LAB/EXP	EVALUATION DU DEGRE D'URGENCE SELON LA METHODE FACH								MESURE VDI O/N	TAUX DE FAR/m3	Observations / Remarques	
										1 ère étape				2 ème étape		3 ème étape					
										EVALUATION DU MATERIAU RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE				EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE EXPOSITION		DETERMINATION DE L'URGENCE DE MESURES A PRENDRE					
										TENEUR EN AMIANTE ET DEGRE D'AGGLOMERATION 1/3	ETAT DE LA SURFACE DU MATERIAU -1/ 0/ 1	INFLUENCES EXTERIEURES 0/1	EVALUATION GLOBALE DU MATERIAUX	TYPE DE FREQUENCE D'UTILISATION DES LOCAUX A B C	ACCESSIBILITE DU MCA FAC/DIF/CONF	EVALUATION DU RISQUE	I ORDONNER L'ASSAINISSEMENT				
								II RECOMMANDER DES MESURES D'ASSAINISSEMENT		III PRENDRE NOTE DE LA NECESSITE D'UN ASSAINISSEMENT											
Combles	Escaliers		Sol			27	N	N	EXP									Bois			
			Paroi			27	N	N	EXP									Bois			
			Plafond			27	N	N	EXP									Bois			
	Rangement		Sol			27	N	N	EXP									Tapis			
			Paroi			27	N	N	EXP									Bois			
			Plafond			27	N	N	EXP									Bois			
	Chambres		Sol			27	N	N	EXP									Tapis			
			Paroi			27	N	N	EXP									Bois			
			Plafond			27	N	N	EXP									Bois			

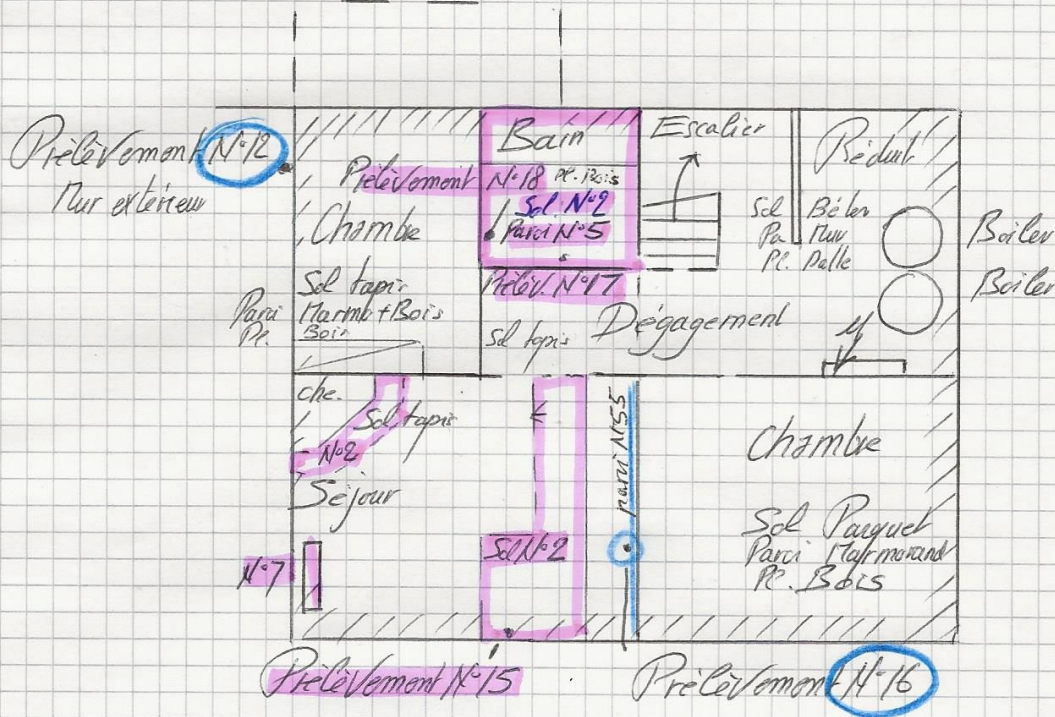
F flocage - C calorifugeage - FP faux-plafond - SOL revêtement de sol et/ou sa colle - FA autres matériaux faiblement agglomérés - NFA autres matériaux fortement agglomérés

30. Plans et croquis



mars 2023

Commune d'Ormont-Dessus / Parcelle 4372

Recherche d'Amiante sur habitation Eca 2106Vue en Plan du Rez-inf

Légende:

En Rouge Les matériaux
contenant des Mca

En Vert: les Mca Retirés

En Bleu sans Mca
après testSans Couleur:
sans amiante visible

Amiante:

N°2 Colle à Carrelages

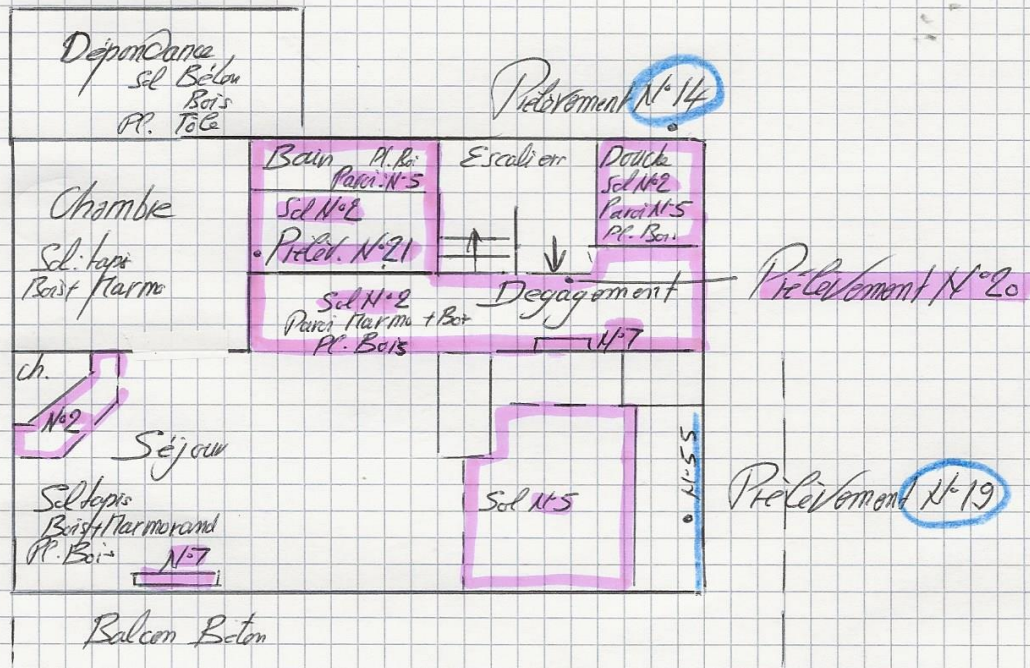
N°5 Lino

N°7 Chauffage à accu

N°55 Sans amiante après test

Commune d'Ormont-Dessus / Parcelle 4372

mars 2008

Recherche d'Amiante sur l'habitation H. Eca 2106

Vue en Plan Du Rez-Sup.

Amiante:

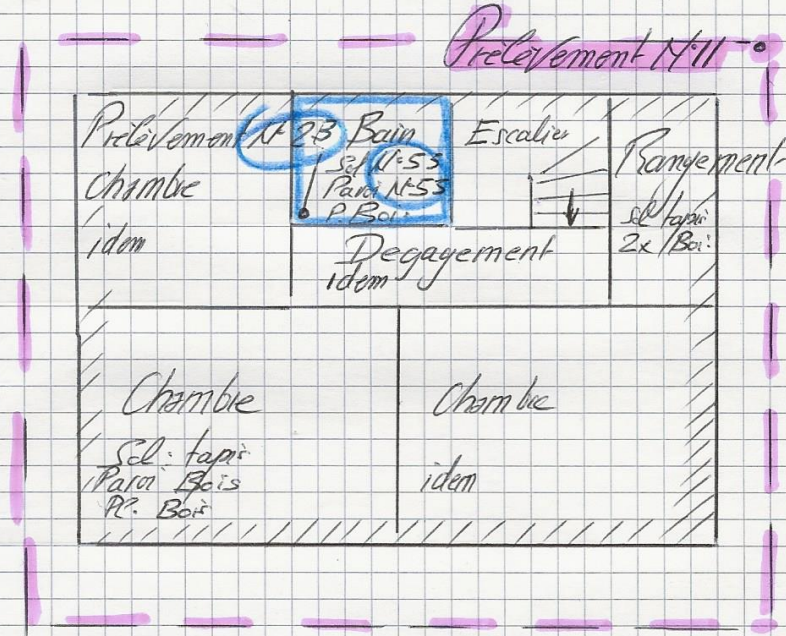
N°2 Colle à Carrelages

N°5 lino

N°7 Chauffage à eau.

N°19 lino sans amiante

Commune De Ormont-Dessus / Parcelle 4372

Recherche D'Amiante sur habitation N° Eca 2106

Vue en Plan Des Combles

Amiante : N°11 Eternit de toiture

N°55 Cino sans amiante
après test

40-Diagnostic PCB

Diagnostic Polychlorobiphényles (PCB) avant travaux

<u>Liste des Matériaux et installations pouvant contenir des PCB</u>	Présence/absence
Transformateurs et condensateurs électriques de plus de 1 kg	Néant
Petits condensateurs électriques	Néant
Peinture anticorrosion et peinture d'étanchéité	Néant
Joints d'étanchéité	Néant

Bâtiment construit en 1977, Sous-Sol en béton peint en blanc. Rez et Combles en bois.

Toiture: eternit d'origine.

50 Filière d'évacuation

Sommaire:

51 Calcul des risques

52 Sommaire avec calcul des risques

51.-Tableaux et grilles d'évaluation du risque

1^{re} étape

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante

Le risque que le matériau libère de l'amiante est influencé par les trois facteurs suivants (fig. 2):

- a) concentration en amiante et degré d'agglomération
- b) état de la surface du matériau
- c) influences extérieures

Chacun de ces trois facteurs doit être évalué séparément. La somme de ces trois évaluations donne une appréciation globale du matériau qui peut aller de 0 à +5.

Facteur	Propriétés et facteurs d'influence identifiés	Evaluation
1a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	3
	Fortement aggloméré	4
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	1
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	-1
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changements de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	0
Total = évaluation globale du matériau		

Fig. 2: évaluation du risque de libération d'amiante en fonction du matériau (somme des trois facteurs déterminants).

2^e étape

Evaluation de l'utilisation des locaux, risque de contact avec l'amiante et exposition

Les deux facteurs suivants sont pris en compte dans l'évaluation du risque de contact avec l'amiante lié au mode d'utilisation des locaux (fig. 3):

- a) type et fréquence de l'utilisation du local
- b) emplacement du matériau contenant de l'amiante dans le local

Pour combiner l'évaluation de ces deux facteurs, on utilise une matrice de risque (fig. 3). Pour ce faire, on recourt aux lettres A, B et C pour donner une évaluation globale de l'utilisation des locaux.

		Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière, par des enfants, des adolescents ou des sportifs	A	A	B
	Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
	Occasionnelle ou rare	B	C	C

Fig. 3: évaluation du risque de contact avec de l'amiante (exposition) en fonction de l'utilisation des locaux.

3^e étape

Détermination de l'urgence des mesures à prendre

3.1 Degrés d'urgence

Pour la détermination finale de l'urgence des mesures à prendre, on utilise une fois encore une matrice; elle combine les facteurs «risque de libération d'amiante en fonction du matériau» et «utilisation des locaux» et permet de savoir si le degré d'urgence est de niveau I, II ou III (fig. 4).

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation du matériau	≤ 1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥ 4	I	I	I

Fig. 4: détermination du degré d'urgence des mesures à prendre (I, II ou III).

Degré d'urgence	Mesures à prendre
I Ordonner l'assainissement	- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement - Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air⁹⁾
II Recommander des mesures d'assainissement	- Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air⁹⁾
III Prendre note de la nécessité d'un assainissement	- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux

Fig. 5: degrés d'urgence et mesures à prendre pour éviter toute contamination par de l'amiante.

52 Filière d'évacuation

52 – Tableau « Types de déchets et catégorisation »

Type de matériau	Code OMoD	Conditionnement	Filière d'élimination
Fibrociment	17 06 98	Emballages en plastique transparent, en double sac de benne ou en big-bag, portant l'étiquette «  - attention, contient de l'amiante » (voir annexe 1.6 - ORRChim).	Décharge de type B (anciennement DCMI)
Colles de carrelage ou de faïence	17 06 05 [ds]	Double sac en plastique indéchirables et hermétiques portant l'étiquette «  - attention, contient de l'amiante » (voir annexe 1.6 - ORRChim).	Décharge de type E (anciennement DCB) Inertam (France)**
Mastics de vitrage	17 06 05 [ds]		
Revêtements de sol synthétiques	17 06 05 [ds]		
Matériaux d'isolation	17 06 01 [ds]		
Eléments de laboratoire	17 06 01 [ds] 17 06 05 [ds]		
Autres déchets amiantés*	17 06 01 [ds] 17 06 05 [ds] 16 01 11 [ds] 16 02 12 [ds]		

** Installation de destruction des fibres d'amiante à haute température (vitrification). L'usine Inertam se trouve dans le département des Landes (40) en France.

Pour ce chantier : Les produits amiantés seront déposés, selon les normes en vigueur et posée dans des sacs plastiques et transportés dans une décharge (Satom ou Sorsag) qui accepte l'amiante et l'élimine selon le tableau ci-dessus.